

15ème législature

Question N° : 30680	De M. Patrick Loiseau (Mouvement Démocrate et apparentés - Vendée)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)
Rubrique >tourisme et loisirs	Tête d'analyse >Soutien aux professionnels du tourisme dans le cadre de la crise du covid-19	Analyse > Soutien aux professionnels du tourisme dans le cadre de la crise du covid-19.
Question publiée au JO le : 23/06/2020 Question retirée le : 30/06/2020 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Patrick Loiseau attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur les difficultés rencontrées par les professionnels du tourisme. Les professionnels du tourisme et de l'hôtellerie restauration doivent faire face à un immense défi. Pour beaucoup, le maintien de leur activité est en jeu. La saison qui s'annonce et qui va commencer dans quelques heures sera décisive. Son département de la Vendée est l'un des départements les plus touristiques de France en termes de fréquentation : 1er département français en hôtellerie de plein air ; chaque année, 8 millions de nuitées, 15 % du PIB vendéen. Pour les acteurs du tourisme de sa circonscription, à l'image de nombreuses régions littorales, la reprise de l'activité touristique est une question de survie. La crise du covid-19 a imposé un arrêt total d'activité, puis un redémarrage laborieux. Les Français sont frileux, et le contexte n'est pas toujours propice à la détente et à la consommation, sans oublier les protocoles sanitaires lourds, que les professionnels doivent mettre en place. Ils sont bien sûr nécessaires pour lutter contre l'épidémie, mais représentent souvent un coût non négligeable. La liste des angoisses de ces professionnels est longue. « Les Français partiront-ils en vacances cet été ? Pourrai-je conserver mes employés après la saison ? Comment faire face aux surcoûts et aux problèmes de trésorerie ? Comment gérer l'annulation des festivals et des manifestations estivales qui amènent avec eux beaucoup de touristes ? » Alors, les professionnels se sont mobilisés, et il tient à saluer leur grand travail : campagnes de communication, formules innovantes, mobilisation des institutionnels et élus locaux, développement du tourisme écoresponsable... Bien sûr, la France n'est pas la seule concernée. Cette crise a frappé l'Europe tout entière. En réponse, le commissaire européen Thierry Breton a présenté un « plan Marshall » européen de relance du tourisme avec des soutiens massifs au secteur. Mais, lorsqu'il s'agit de relancer l'activité touristique, chaque État européen prêche pour sa paroisse. Cet été 2020, la baisse de réservation de la clientèle étrangère est estimée à 75 %. Cependant, de bonnes nouvelles se profilent néanmoins. La France a bien sûr des destinations exceptionnelles et un patrimoine riche de culture et d'histoire. C'est un atout indéniable, qui a même hissé la France au rang de première destination touristique mondiale. 90 % des citoyens souhaitent rester en France cet été. La France est également moins dépendante de la clientèle étrangère que d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie. À la France de saisir cet élan afin d'accompagner au mieux les acteurs du tourisme. Surtout, on ne doit pas les oublier une fois la saison estivale terminée. Qu'est-il prévu pour les soutenir sur le long terme ? Aussi, le tourisme doit être repensé dans un contexte d'urgence climatique et d'épuisement des ressources. Quelles actions concrètes sont prévues pour promouvoir l'éco-tourisme et les mobilités durables ? Il lui demande enfin comment privilégier l'authenticité au tourisme de masse, parfois dévastateur pour certains sites et l'environnement.

